

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

Accidents du travail et maladies professionnelles



Date de dernière mise à jour 13 mai
2024

Durée et organisation

Durée 1 jour

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Acquérir les bases méthodologiques permettant d'analyser a posteriori un accident de travail
- ▶ Savoir exploiter les résultats d'une analyse d'accident pour améliorer la performance globale de l'entreprise
- ▶ Utiliser la prévention des risques professionnels comme un levier de changement organisationnel

Programme

Définitions et procédures de déclaration

- ▶ Accidents de travail
- ▶ Maladies professionnelles

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Maîtriser les savoirs fondamentaux

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

360 € HT

- ▶ Accidents de trajet et de mission

Tarification et indicateurs

- ▶ Assurance maladie, risques professionnels
- ▶ Statistiques de la CARSAT
- ▶ Tableau de bord des indicateurs réactifs et proactifs de l'entreprise
- ▶ Communication sur les indicateurs

Méthode d'analyse des accidents du travail

- ▶ Analyse des accidents selon la méthode des 5P et de l'arbre des causes pour identifier les causes vraies
- ▶ Plan d'actions des mesures correctives et de prévention
- ▶ Principes généraux de prévention

Indicateurs de performance

- ▶ **Satisfaction stagiaire :**



100 %

3050 salariés formés en Sécurité/Prévention/Santé en 2021 (33618 heures de formation)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 13/05/2024

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles.

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | Nadia LE CHANU | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | Corinne PRIGENT | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89

Témoignages

“

La formation apporte des outils pour s'améliorer dans les arbres des causes

”

Patrice - industrie agroalimentaire